

Paroisse de Vufflens-La-Ville Bournens, le 17 mai 2015

Aux municipalités des cinq villages :

Bournens, Boussens,

Mex, Sullens,

Vufflens-la-Ville

Madame, Monsieur, syndic,

Mesdames, Messieurs, conseillères, conseillers municipaux,

La communauté paroissiale protestante de Vufflens la Ville est heureuse et soulagée :

elle peut choisir d’accepter ou non le candidat proposé au poste de pasteur dans la paroisse.

A cet effet, elle vous invite à participer à une

**Assemblée de paroisse extraordinaire qui aura lieu au temple**

**de Vufflens à l’issue du culte de 10h.**

L’ordre du jour ne prévoit qu’un seul point : la validation de la candidature de M.Laurent Bader, actuellement pasteur à St.-Légier-La Chiesaz, il participera activement au culte.

Comme le prévoit le partenariat entre l’Etat et les Eglises vaudoises, défini par la Constitutionde 2003, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir placer un exemplaire de notre affiche de convocation à votre pilier public officiel voire au mieux le faire paraître sur le site communal. Merci d’avance.

Pour toute question, vous pouvez appeler le président du Conseil de paroisse, M. Jean-Christoph Mezenen de Sullens : <j-c.mezenen@bluewin.ch>, 079 771 29 90, qui se fera un plaisir de vous répondre.

Dans l’attente de vous rencontrer prochainement, nous vous remercions de votre collaboration positive avec notre paroisse.

En formulant nos meilleurs vœux de réussite dans vos activités, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Mesdames et Messieurs à l’expression de nos cordiales salutations.

Pour le bureau de l’Assemblée : B.Isely